

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2019

Les phénomènes marquants en 2018

La présence de groupes de jeunes dans l'espace urbain

D'une manière générale, les équipes mobiles qui interviennent auprès d'usagers de drogues rapportent, en 2018, une augmentation du nombre de personnes vivant à la rue dans l'espace urbain de la métropole bordelaise. Elles insistent sur le fait que les abris de fortune de ces personnes (parkings, trottoirs, etc.) sont particulièrement insalubres. Parmi ces usagers, trois groupes de jeunes, dont les effectifs varient en fonction des périodes de l'année, semblent être plus visibles.

Les très jeunes qui ne demandent aucune prise en charge

Âgés de 16 à 25 ans, ces jeunes vivent dans des habitats précaires : en squats (qu'ils ne partagent pas avec d'autres populations), sous tente, dans l'espace public bordelais et parfois en foyer. Selon les éducateurs qui les côtoient lors de maraudes, ils ne demandent aucune prise en charge. Leurs parcours biographiques sont ponctués de ruptures (familiales, scolaires) et leur arrivée dans la rue fait souvent suite à une fin de prise en charge par les établissements de l'aide sociale à l'enfance (foyers, maisons d'enfants à caractère social, instituts médico-éducatifs). La majorité de leur revenu est tirée de la manche. Ils consomment régulièrement du

tabac et du cannabis, plus ponctuellement de l'alcool, des amphétamines et de l'ecstasy, et ne sont pas injecteurs.

Le « public jeune » des CAARUD

Contrairement au groupe précédent, ces jeunes âgés de 18 à 25 ans sont suivis en CAARUD et certains en CSAPA et comptent parmi eux une proportion importante de femmes. Ils vivent en squats, dans des parkings et quelques-uns en centre d'hébergement. Leurs revenus sont issus de la manche qu'ils pratiquent quotidiennement, du deal et, pour certains, d'une participation au dispositif TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée). Ils sont poly-usagers et consomment de l'alcool, du cannabis, de l'ecstasy, du Skenan®, de la cocaïne et de la kétamine. Certains sont injecteurs. Les travailleurs sociaux indiquent que, bien souvent, leur situation administrative n'est pas à jour (absence de papiers d'identité, de cartes de sécurité sociale, de droits ouverts à la couverture médicale universelle...).

Les mineurs non accompagnés

La présence de mineurs non accompagnés (MNA) est attestée dans plusieurs grandes villes françaises. Certains d'entre eux consomment des produits psychoactifs. À Bordeaux, selon les intervenants sociaux qui tentent de les prendre en charge et les

Aurélié Lazès-Charmetant,

Jean-Michel Delile

(CEID/TREND)



forces de l'ordre qui les interpellent, les principaux produits consommés par les MNA sont le Rivotril® (clonazépam/antiépileptique) et le Lyrica® (prégabaline/antiépileptique). Fréquemment initiés dans le pays d'origine (Maroc, Algérie), ces usages les amènent quelquefois à adopter des comportements désinhibés, à commettre des actes de violence (sur autrui ou eux-mêmes) et s'accompagnent souvent d'amnésies antérogrades¹. Une petite partie de ces jeunes migrants se fait connaître par les forces de l'ordre du fait de vols à l'arraché (portables, bijoux). Des usages de résine de cannabis sont aussi observés avec, occasionnellement, une participation à la revente.

L'état sanitaire très dégradé de ces jeunes est aggravé par l'insalubrité de leurs lieux de vie, l'accès irrégulier à la nourriture, à des douches, le manque de sommeil, l'usage alternatif de médicaments ou de drogues, les conflits au sein du groupe, la pression policière, etc. Les forces de l'ordre et le parquet sont en difficulté pour évaluer leur âge, ce qui rend difficile leur orientation et leur prise en charge par les structures socio-sanitaires mais aussi la réponse judiciaire éventuelle en cas d'actes de délinquance.

Espace festif urbain, confirmation du phénomène de « berlinisation » de la fête

L'espace festif bordelais connaît un mouvement de renouveau avec l'ouverture de nouveaux lieux de fête et un espace festif urbain qui voit, notamment, l'apparition de fêtes dites *warehouse*, se déroulant dans des lieux alternatifs (hangars, squats) et qui se veulent une forme hybride entre free partie urbaine et soirée en club. L'entrée est payante, la transaction peut se faire via des applis mobiles. Les organisateurs installent une sonorisation puissante et travaillent une esthétique singulière afin de donner une identité forte

aux événements. L'organisation est gay friendly, ce qui enrichit quelque peu l'offre festive gay bordelaise. On assiste à un phénomène de berlinisation de la fête, Berlin étant une référence en matière d'offre de fêtes électroniques : une attention particulière est portée à la programmation, à la qualité du son, au choix des lieux (éphémères, non connus à l'avance) avec souvent la recherche d'une dimension *underground*.

Visibilité des consommations festives dans l'espace public bordelais

L'offre festive de Bordeaux métropole est géographiquement éclatée. Cette dispersion entre lieux de fête ainsi qu'entre lieux de fête et lieux de vie n'empêche pas la mobilité des « fêtards », qui se déplacent à vélo mais également en tramway, ce dernier est décrit par les intervenants comme « un lieu de fête à part entière ». En effet, le tramway est identifié comme un lieu de consommation de substances. Des structures de prévention (l'ANPAA Gironde avec son dispositif Tendances Alternatives festives (TAF) et le dispositif Soul Tram de l'association Allez Les Filles) y déploient des actions spécifiques pour lutter notamment contre les hyper-alcoolisations. Les intervenants en prévention de l'espace festif urbain, dont le CEID Addictions et son Hangover Café, décrivent également des consommations rapides et importantes d'alcool, de cannabis et parfois de cocaïne, dans la rue, avant l'entrée en discothèque/club, l'objectif étant d'arriver sur le lieu de fête sous l'effet des produits, sans toutefois paraître trop « défoncé » afin de ne pas se voir interdire l'entrée par le service d'ordre.

1. Troubles de la mémoire caractérisés par l'incapacité à se souvenir d'événements qui suivent le début de l'amnésie

Les prix des principales drogues observés à Bordeaux en 2018

Principaux produits	Prix relevés	Tendance 2017/2018	Commentaires
Amphétamines-speed	15 €	→	Vente de rue au gramme
BHD	3-5 € en 8 mg 20-25 € la boîte en 8 mg	→	
Cannabis	4 € à 20 € le gramme	→	
MDMA/Ecstasy	40 à 50 € le gramme 5 à 15 € le comprimé Unité à 10 €	→	
Cocaïne	40 -110 € le gramme	→	Plus cher dans l'espace festif
Héroïne	20-60 € le g	→	Différence de prix entre Bordeaux et zones rurales
Kétamine	30-50 € le g	↘	Vente en espace festif électro alternatif
LSD	10 € la goutte 10 € le carton/trip	→	Vente en espace festif électro alternatif
Méthadone	1 € les 10 mg (flacon)	→	Deal de rue

Les lignes de force toujours en vigueur

Cocaïne : une substance qui demeure très disponible

Cette substance, dont le prix de revente se situe autour de 60 euros le gramme, est toujours majoritairement consommée sniffée, l'injection étant le fait d'usagers polyconsommateurs injectant aussi d'autres substances. Le recours à la voie fumée (le produit est alors appelé free base ou crack) poursuit sa progression, notamment chez certains usagers de l'espace festif alternatif qui consomment le produit soit en free party soit dans l'espace privé en retour de free party, comme en témoignent les observations ethnographiques. L'augmentation très nette du nombre de pipes servant à fumer la cocaïne (kit base) distribuées par les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) laisse également penser que les usages de free base/crack sont en hausse.

L'ensemble des intervenants interrogés (professionnels du soin, éducateurs spécialisés, membres des forces de l'ordre, etc.) rapportent une augmentation des pertes de contrôle de la consommation de cocaïne basée et des complications liées à son usage (troubles somatiques, psychiatriques, condamnations judiciaires, ruptures familiales, pertes d'emploi). L'absence de traitement de substitution rend les prises en charge difficiles.

Protoxyde d'azote : une présence systématique dans certains espaces festifs

Comme évoqué l'année dernière, l'usage de protoxyde d'azote, un gaz consommé de manière récréative en

raison de ses propriétés euphorisantes, poursuit son développement. Des usages sont rapportés pour presque chaque free party où des ballons contenant le gaz sont vendus (1 à 2 euros l'unité) et parfois offerts. Les fêtes étudiantes sont aussi des lieux de consommation clairement identifiés. Lors de ces soirées, des acteurs du dispositif TREND ont observé la présence de « coin à proto » avec un saladier rempli de cartouches contenant le gaz à disposition du public ou revendues. L'Espace santé étudiants de Bordeaux a lancé une campagne de réduction des risques et des dommages (RdRD) sur le protoxyde d'azote en se servant de références à la série *Game of Thrones* et s'interroge : « On voit de plus en plus de capsules métalliques tourner en soirée. Les étudiants auraient-ils prévu de construire un nouveau trône de fer ? »³. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse des usages : le statut légal du produit, sa facilité d'accès (le produit est vendu en supermarché ou sur internet sous forme de cartouche) et son prix peu élevé.

3. Les observations du dispositif TREND sont corroborées par les résultats de l'enquête i-Share portée par l'université de Bordeaux en partenariat avec l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette enquête met en lumière de forte prévalence en matière d'usage de protoxyde d'azote chez les étudiants ainsi que des poly-consommations fréquentes, notamment l'association du protoxyde d'azote avec des poppers.

Focus sur d'autres points

Le CBD/ Cannabidiol : non psychoactif mais attractif

Disponible sur Internet depuis plusieurs années, le CBD l'a été dans plusieurs magasins de la métropole bordelaise ou en festivals durant une partie de l'année 2018. Il se présente sous différentes formes : sommités fleuries, poudre, huile.

Les motivations à l'usage du CBD sont multiples : sevrage au cannabis, stratégie de RdRD par la vaporisation (absence de combustion), désir de sortir d'une pratique illégale ou attrait de la nouveauté. Les usagers se renseignent régulièrement quant au statut légal ou non de cette substance.

Dans ce contexte, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)⁴ a rappelé que le CBD fait

partie des composés actifs majeurs du cannabis dont l'utilisation est strictement encadrée, que la présence de THC, quel que soit son taux, dans les produits finis (e-liquide, infusion) est interdite et que la publicité vantant des vertus thérapeutiques est proscrite en dehors des médicaments bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM)⁵.

Une analyse du système national des toxiques et des substances (SINTES) révèle qu'un cannabinoïde très puissant (5F-MDMBPINACA) a été acheté sur Internet en lieu et place de CBD.

4. <http://www.drogues.gouv.fr/actualites/cannabidiol-cbd-point-legislation>

5. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a saisi la Cour de justice de l'Union européenne qui devra trancher sur ces points de réglementation.



LSD : apparition de prises en microdosages

Des usagers consomment de très petites quantités de LSD dans un but d'automédication. Un intervenant en CAARUD indique que ces usages visent à « traiter une pathologie, des microgouttes tous les jours, pas du tout en festif, en usage quotidien ». Cette pratique dite du microdosing est censée augmenter la créativité et le sens de l'innovation et connaît une médiatisation notamment par le magazine Vice qui est souvent cité par les usagers, comme source d'information sur la thématique des drogues.

Davantage d'usagers des CAARUD déclarent consommer de la Ritaline® en usage alternatif

La ritaline est un médicament prescrit dans le traitement des troubles du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDHA). Ce médicament est détourné de son usage médical par des usagers qui le consomment en injection, pour ses effets stimulants, souvent en cas d'absence de cocaïne.

Un intervenant en CAARUD précise que les utilisateurs de cette substance sont « tous usagers de cocaïne, polyconsommateurs, aussi bien hommes que femmes ». La gélule de 40 mg de Ritaline® est revendue entre 3 et 5 euros.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace urbain (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Bordeaux est confiée à l'association CEID Addictions.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Taïrou, Victor Detrez, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet.

Remerciements : à Morane Barbarat, Agnès Creyemey, Margot Marie, Sarah Perrin (observateurs ethnographiques). Ainsi qu'à l'ensemble des vigilants collecteurs SINTES, aux participants du dispositif dont ceux des groupes focaux champ d'application de la loi et sanitaire et, bien sûr et toujours, aux usagers qui partagent leurs expériences.

Relecture :

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT / © U.P.images - Fotolia.com / © CEID Addictions Bordeaux]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 84 86
lazesaurélie@hotmail.fr